

MARSEILLE, FUTURE CAPITALE MÉDITERRANÉENNE DES TIC ?

Mathieu Vidal *

RÉSUMÉ. Dans le cadre du développement territorial, les TIC jouent une place désormais incontournable, en tant qu'activité économique. Désireuse de bien figurer sur l'échiquier des grandes métropoles, Marseille joue actuellement pleinement cette carte des TIC, par le biais d'un marketing territorial, profitant du développement du secteur des TIC dans l'agglomération comme dans l'ensemble de la région, et dans le cadre de programmes ambitieux ayant pour but d'attirer et d'ancrer véritablement les entreprises de ce secteur.

• EUROMÉDITERRANÉE • MARKETING TERRITORIAL • MARSEILLE • PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR • TIC

ABSTRACT. In territorial development, ICTs have become a key economic activity. Keen to secure a favourable position for itself among large metropolises, Marseille is now playing the ICT card, through a major regional marketing drive (taking advantage of the development of the ICT sector in the conurbation and the region as a whole) and ambitious programmes to attract and retain businesses from this sector.

• EUROMEDITERRANEAN REGION • ICT • MARSEILLE • PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR • TERRITORIAL MARKETING

RESUMEN. En el marco del desarrollo territorial, las TIC ocupan un lugar ahora imprescindible como actividad económica. Marsella, deseosa de ubicarse bien en la lista de las grandes metropolis, actua totalmente en este campo de las TIC a través de un importante marketing territorial (aprovechando el desarrollo del sector TIC en la ciudad y en el conjunto de la región) y en el marco de proyectos ambiciosos tendiendo a atraer y fijar las empresas en este sector.

• EUROMEDITERRANEO • MARKETING TERRITORIAL • MARSELLA • PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR • TIC

Bon nombre de villes – et de métropoles – voient bien souvent leur nom associé à leur activité principale : Bordeaux est la capitale viti-vinicole française, Toulouse est la ville de l'aéronautique et Marseille – pour aller au-delà de son emblématique club de football – reste encore très liée à l'image de son port. Mais Marseille change, profitant de multiples atouts, offerts par son arrière-pays ou amenés par les efforts de ses élus, pour jouer pleinement la carte des TIC et de la nouvelle économie. En quelques années à peine, les activités de haute technologie ont connu un développement remarqué, sur ce territoire, aussi bien en ce qui concerne la micro-électronique que

l'industrie du logiciel, le multimédia et l'ensemble des métiers de la nouvelle économie. Nous nous intéresserons ici à la manière dont la cité phocéenne, profitant à la fois de la constitution progressive d'un district technologique et des différents effets liés à la métropolisation, se place sur l'échiquier des grandes villes qui veulent compter, en matière de TIC. En effet, la situation géographique et le temps long sont des atouts pour Marseille, premier port français et passerelle vers l'ensemble du monde méditerranéen. La thématique des TIC réunit à Marseille la plupart des acteurs, dans de multiples programmes et structures.

* CIEU-GRESOC, Université de Toulouse II, 5 allées Antonio Machado, 31058 Toulouse CEDEX 09; courriel : mtvidal@univ-tlse2.fr

Marseille ou la constitution d'un pôle régional autour des TIC

En Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et dans l'Arc méditerranéen en général, de petits pôles d'excellence se sont développés autour de certains métiers des TIC, depuis quelques années. Mais la ville de Marseille – par l'image mais aussi par l'activité – semble vouloir se donner la place de leader régional en la matière.

• *Les TIC dans l'Arc méditerranéen.*— La répartition des activités liées aux TIC, dans l'aire métropolitaine marseillaise, se fait en partie de manière diffuse et au moyen de parcs technologiques – ou technopôles – accompagnés par les pouvoirs publics locaux (fig. 1). Le plus célèbre d'entre eux est sans doute celui de Sophia-Antipolis, énorme succès d'aménagement qui regroupe 1230 entreprises de taille diverse et environ 24000 emplois; si un tel type de parc est « spécialisé » dans les hautes technologies en

général (à Sophia, les TIC occupaient environ 45 % des employés et ont créé 80 % des emplois en 2000), il n'est pas seul, au point que la région soutient une « route des hautes technologies » d'Avignon à Antibes par Marseille et Toulon. Le pôle du Rousset, à l'est d'Aix-en-Provence, est spécialisé dans la fabrication de composants électroniques actifs (même si STMicroelectronics, leader mondial de la puce électronique, connaît quelques difficultés); on y proclame que, si Sophia se prend pour la *Silicon Valley* française, il ne faut pas oublier que le silicium est produit dans les Bouches-du-Rhône...

À Aix-en-Provence (au technopôle de l'Arbois), les activités liées aux TIC ont connu au cours des dernières années un fort accroissement, dans des secteurs entrant en relative concurrence avec Antibes. L'agglomération marseillaise compte les Technopôles de Château-Gombert et de Luminy, qui sont loin de concentrer l'ensemble des activités liées aux TIC présentes dans la ville.



1. L'«aire métropolitaine» de Marseille

Extraite d'une plaquette de présentation de la ville, cette carte (légèrement modifiée) présente les espaces économiques et les technopôles du Grand Sud-Est de la France. Conservé volontairement, le titre original paraît quelque peu prétentieux, lorsque l'on voit que des villes comme Castres, Albi ou Valence, dont on connaît la proximité avec Toulouse ou Lyon, figurent dans cette « aire métropolitaine ». (Source : *Marseille Euroméditerranée*, sl, sd).

	Emplois TIC	Emploi TIC/ Total des emplois (%)
Alpes-de-Haute-Provence	795	1,6
Hautes-Alpes	326	0,7
Alpes-Maritimes	12 585	3,6
Bouches-du-Rhône	18 599	2,8
dont Marseille	5 687	1,9
Var	3 050	1,1
Vaucluse	1 760	1,0
total PACA	37 115	2,4
Gard	2 143	1,1
Hérault	8 208	2,7
total Sud-Est	47 466	2,3
France métropolitaine	705 516	3,1

2. L'emploi dans les TIC au recensement de 1999

Malgré les scores de deux départements, le Sud-Est reste en deçà de la moyenne nationale.

- *La métropolisation au profit de la cité phocéenne ?*— Malgré les efforts du Conseil régional pour essayer d'équilibrer les activités (et les usages) des TIC (un service TIC a été créé en juillet 2001), Marseille semble être, dans la région, la ville qui profite le plus de leur développement (fig. 2).

La « fracture numérique » avec l'arrière-pays est sensible, qu'il s'agisse des activités ou des usages, même si la région doit prochainement mettre en place 200 « espaces publics numériques ». Le tableau montre d'ailleurs que seuls les départements des Alpes-Maritimes (Sophia-Antipolis, quasi exclusivement) et des Bouches-du-Rhône parviennent à ancrer véritablement une activité liée aux TIC. L'exemple typique est celui de la ville d'Arles, où un projet multimédia est resté dans les cartons à cause d'une absence de câbles, les opérateurs préférant se livrer à de véritables joutes concurrentielles au sein de la métropole marseillaise.

Dans la région, il est évident – contrairement au discours ambiant et lénifiant de certaines agences de développement et de structures comme le Conseil régional – que les différents territoires sont en concurrence directe pour attirer les entreprises, tandis que les établissements de recherche, les structures d'enseignement, les acteurs publics et les structures d'accompagnement font le lien entre les différents sites.

- *De la métropole régionale à la capitale méditerranéenne des TIC.*— Marseille cherche visiblement à se positionner comme la ville des TIC de la Méditerranée. Ainsi, tout

comme Montréal se présente comme la porte d'entrée du continent américain, Marseille tient à se situer comme la porte de l'Europe vers le Sud (fig. 3). Cependant, loin d'être seule sur le champ des TIC, la cité phocéenne doit faire face non seulement à la forte concurrence de Barcelone, mais aussi à celle de villes italiennes comme Gênes.

La montée en puissance des TIC à Marseille

- *Des programmes intégrant pleinement les TIC.*— La ville de Marseille a véritablement su saisir l'occasion de réhabiliter une partie des nombreuses friches industrielles qu'elle possédait (rizeries, silos, dépôts de la SEITA, etc.) afin de développer notamment les activités liées aux TIC. Elle profite aussi du programme « Marseille-Euroméditerranée » (fig. 4), un énorme chantier de reconversion urbano-portuaire dont l'un des volets du programme de développement économique concerne directement les TIC. Ce programme, décrété d'intérêt national, conduit par un établissement public d'aménagement (l'EPAEM) dirigé par l'État, les collectivités locales et recevant le soutien de l'Union européenne, a véritablement deux buts stratégiques : accélérer la « métropolisation » de Marseille et



3. Marseille, pôle méditerranéen des TIC

Extraite d'une plaquette publicitaire d'Euroméditerranée, cette carte, intitulée dans un souci de marketing « Votre adresse au cœur de l'Europe du Sud », surreprésente la place centrale de Marseille, « oubliant » la Méditerranée orientale. (Source : *Ici La Belle-de-Mai, pôle Médias de Marseille-Euroméditerranée*, plaquette de présentation, Euroméditerranée).

contribuer au rayonnement de la ville au sein de la « zone de prospérité partagée » créée entre l'Union européenne et les pays tiers méditerranéens, dans le cadre du processus de Barcelone entamé en 1995. À ce jour, la plus belle réalisation d'Euroméditerranée est sans doute le bâtiment des Docks (fig. 5), réussite architecturale incontestée qui accueille notamment des entreprises de services tertiaires supérieurs aux entreprises.

Par ailleurs, le pôle de la Belle-de-Mai (ancienne friche de la SEITA squattée par des artistes et extrêmement médiatisée), alliant économie et culture, regroupe des entreprises liées au multimédia éducatif et culturel, l'objectif étant de réunir en un même lieu une activité industrielle pour l'instant fortement diffuse dans l'agglomération. La Belle-de-Mai a pour but de devenir l'un des sites européens incontournables, en matière de production audiovisuelle, culturelle et multimédia. Rappelons que Marseille est la deuxième ville française pour les tournages cinématographiques.

- *Multiplicité des acteurs et des projets.*— Les acteurs publics et les collectivités locales, s'ils se font concurrence



4. Le programme Euroméditerranée

Au sein du périmètre concerné (311 ha, 28 000 hab. et 25 000 emplois), les différentes opérations – pour un budget de 380 millions d'euros – concernent aussi bien l'emploi (développement économique, mise à disposition d'immobilier neuf) que l'amélioration de l'habitat ou l'aménagement du littoral. (Source : Euroméditerranée, 2002, *Plan Guide, plaquette de présentation*).

sur bon nombre de projets thématiques ou territorialisés, savent en revanche s'entendre lorsque leur légitimité et leurs prérogatives ne sont pas remises en cause. Ceci explique en partie pourquoi l'on ne trouve pas moins d'une douzaine d'agences de développement en Provence-Alpes-Côte d'Azur et pourquoi, à Marseille, la question des TIC semble rassembler les différents acteurs, notamment autour du programme Euroméditerranée.

Outre l'investissement des acteurs dans « Euromed », on recense bon nombre d'actions et d'initiatives qui ont pour but de fédérer les entrepreneurs ou de les initier aux enjeux des TIC : citons, par exemple, l'échangeur Marseille-Provence, le club de l'Arche, qui organise la Crie des Suds (le « First Tuesday » local), le club des NTIC de la CCI, les Petits déjeuners de la Friche de la Belle-de-Mai, ou encore la Toile technopolitaine (club des technopôles animé par Méditerranée Technologies).

Avant le relationnel, l'ancrage territorial passe par la possibilité de trouver une main-d'œuvre locale adaptée aux besoins de l'entreprise. Pour répondre à la demande des centres d'appels, l'ANPE de Marseille a mis en place la méthode des habiletés (1) ; à plus long terme, la place des formations supérieures est capitale : Marseille a obtenu la création d'une école de l'Internet (l'Institut des applications avancées de l'Internet), qui vient s'ajouter aux formations et laboratoires de recherche déjà présents dans l'agglomération.

- *Opérateurs et centres d'appels : un bilan déjà très honorable.*— S'il est un indice de l'importance d'une ville au point de vue des TIC, c'est bien le nombre d'opérateurs de télécoms qui y sont présents. Marseille n'en a jamais manqué ; au contraire, ils s'y livrent une lutte concurrentielle féroce. Marseille a su les attirer (Provence Promotion) et leur faciliter les démarches par la mise en place d'un guichet unique, la cité phocéenne était

apparemment incontournable pour les opérateurs, étant donné la présence dans l'agglomération de grands comptes et de grandes sociétés (1).

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupe, en 2003, 5 % des centres d'appels de la France métropolitaine, en 4^e position, après l'Île-de-France (46 % à elle seule), Rhône-Alpes (8 %) et le Nord-Pas-de-Calais (6,5 %), juste devant l'Aquitaine et les Pays de la Loire ex aequo (4,7 %). D'après la cartographie interactive du site www.planeteclient.com, sur les 139 centres d'appels que compte la région PACA, 108 se trouvent dans les Bouches-du-Rhône (ce qui démontre une fois de plus le poids de l'agglomération), 17 dans les Alpes-Maritimes, 8 dans le Var, 7 dans le Vaucluse, aucun dans les Hautes-Alpes ni les Alpes-de-Haute-Provence.

Il est probable néanmoins que Marseille ne sera jamais « la » capitale méditerranéenne des TIC. On pourrait s'interroger sur les limites d'une telle politique incitative et de marketing territorial, dans une ville qui ne s'est tournée que récemment vers cette activité. Certains acteurs locaux se plaisent à dire – ou à croire – que la ville de Marseille est à la mode et qu'elle renvoie une image positive, depuis la coupe du Monde de football de 1998 et l'arrivée du TGV (dont les retombées sont en fait extrêmement difficiles à évaluer). Une image positive, une qualité de vie qui supporte bien des comparaisons, un coût du travail inférieur d'environ 10 % à celui de l'Île-de-France, une main-d'œuvre formée suffisante et un bon accompagnement des entreprises par le milieu local : il semble que tous les ingrédients soient présents pour faire de Marseille une métropole attractive en matière de TIC.

(1) NDLR.— Comme l'indique le communiqué de presse suivant (diffusé par l'ANPE Provence-Alpes-Côte d'Azur) :

ANPE/AOL : histoire d'un partenariat réussi

« Deux ans après le début du recrutement de télé-conseillers pour le centre d'appels AOL à **Marseille**, l'heure est au bilan de l'action de l'**ANPE** et à la préparation d'une nouvelle mobilisation. Depuis janvier 2001, l'**ANPE** a permis l'embauche en CDI de 300 télé-conseillers pour la plate-forme téléphonique du géant de l'Internet. Ce résultat est le fruit du travail de l'ensemble des agences locales pour l'emploi du bassin marseillais et notamment de l'agence de



5. Les Docks de Marseille, bâtiment vitrine d'Euroméditerranée
Des agences de développement et plus de 200 entreprises du tertiaire supérieur (dont les TIC), soit plus de 3500 personnes, occupent les quelque 88 000 m² de cette ancienne friche industrielle, au cœur d'un quartier en pleine mutation. (Cliché G. Puel, 2002).

Marseille Bougainville, pilote du recrutement. Celui-ci est réalisé grâce à la **méthode des habiletés** qui se base sur les aptitudes et comportements des candidats mis en situation de travail et non pas sur leur formation ou leur expérience. »

Sources : ce document est en très grande partie réalisé à partir d'entretiens effectués en janvier 2002 avec bon nombre d'acteurs publics locaux et des industriels.

Quelques liens Internet (vérifiés au 26 mai 2003)

Provence-Promotion, agence de développement départementale : <http://www.investinprovence.com>

Marseille-Innovation, agence de développement : <http://www.marseille-innov.asso.fr>

Le programme Euroméditerranée : <http://www.euromediterranee.fr>

Le technopôle de Château-Gombert : <http://www.technopole-marseille.com>

Les centres d'appels : <http://www.planeteclient.com>

Entreprises et Territoires, Dossier de J.-L. Schwendimann sur « les TIC en France et sur l'Arc méditerranéen » : <http://www.ent-ter.fr/2doss10.htm>